



## L'Université McGill lance le projet MILAMOS<sup>MD</sup> (Manual on International Law Applicable to Military Uses of Outer Space)

La Faculté de droit de l'Université McGill est fière d'annoncer le lancement d'un projet de recherche innovateur et passionnant portant sur la sécurité spatiale et la gouvernance de l'espace extra-atmosphérique. L'élaboration du *Manual on International Law Applicable to Military Uses of Outer Space* (MILAMOS) de McGill sera pilotée par le professeur Ram S. Jakhu et menée sous les auspices du Centre de recherche en droit aérien et spatial de l'Université McGill, en collaboration avec l'Unité de recherche en droit et en éthique militaires de l'<u>Université d'Adélaïde</u> (Australie). Le Centre de recherche en droit aérien et spatial de l'Université McGill abritera le secrétariat du projet à Montréal, au Québec.

L'utilisation des technologies spatiales et des données d'origine spatiale – notamment la transmission des signaux de téléphones cellulaires et de navigation, les services bancaires, les prévisions météorologiques, la surveillance des catastrophes et l'agriculture – s'imbrique dorénavant dans nos vies quotidiennes. Si l'accès à l'espace extra-atmosphérique devait être interrompu ou perturbé par des mesures prises pendant des conflits armés, les conséquences seraient dévastatrices. Le projet MILAMOS vise à élaborer un ouvrage généralement reconnu qui précisera les règles fondamentales s'appliquant à l'usage militaire de l'espace extra-atmosphérique par des acteurs étatiques et non étatiques, tant en période de paix qu'en période de tensions et de conflits armés.

Un État peut-il, en toute légitimité, s'attaquer à un satellite qui transmet des signaux pour les communications civiles et la navigation? Le brouillage des signaux de communications constitue-t-il une menace suffisamment importante pour la sécurité ou même la survie d'une population pour justifier légalement une réaction militaire? Quelle est la position juridique relative aux actions belligérantes des acteurs non étatiques? Un panel composé d'experts internationaux et indépendants du monde entier répondra à ces questions, et à d'autres questions importantes, lors de l'élaboration d'une ébauche de l'ouvrage. La participation d'experts reconnus, d'universitaires et de représentants du <u>Comité international de la Croix-Rouge</u> garantira la neutralité et le caractère officiel de ce qui deviendra le « manuel de McGill ». Des membres du corps professoral et des diplômés de l'Université McGill prendront également part à ce projet de trois ans.

Des ouvrages similaires dans d'autres domaines, notamment le <u>Manuel de San Remo sur le droit international applicable aux conflits armés sur mer</u>, ont été reconnus par les tribunaux étatiques et internationaux et jouent un rôle déterminant dans l'acceptation et le renforcement des règles de base qui visent à réduire au minimum les répercussions d'un conflit armé sur les populations civiles. L'importance du projet MILAMOS à titre de document faisant autorité contribuant à la promotion de la paix et de la sécurité internationales a été reconnue et avalisée par le gouvernement du Canada, notamment par l'octroi d'une subvention de développement de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines.

L'Université McGill, de concert avec son partenaire l'Université d'Adélaïde, est honorée d'être l'institution promotrice du projet MILAMOS et s'engage à fournir tout financement supplémentaire pour en favoriser le succès. Nous croyons que ce projet unique et novateur aura une incidence et une influence positives sur l'avenir et sur la pérennité des entreprises de l'homme dans l'espace extra-atmosphérique.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Kuan-Wei (David) Chen par courriel, à l'adresse kuan-wei.chen@mcgill.ca, ou consulter le site Web www.mcgill.ca/milamos.